

15th / 1000.

A H. L. M. in B. in

B. H. 

Par votre lettre en date
du 2 Mars 1785
de B. H. n^o 28912
Vous avez bien voulu deman-
der la confirmation de votre
Eloge au sujet de l'accepta-
tion du legs fait à
l'Etat par feu M^r
Mabius de son patrimoine
à l'effet de servir pour
Paris, pour être déposé
au Musée de Paris. Je
vous assure d'avance
de vos très bons vœux

Le ca. D. est en
toute honneur et
intérêt. on gère ces
de la Douane, à la
première fois que
partait en question
la perception par un
cours de gabelle
actuelle par l'affaire
par la destination
indiquée —

Par conséquent il
s'agit que vos vœux
sont informés de cette décision
les intérêts, et M. V.
pris d'après
O.C.P.
de

2 Juin 1900

La Commission directrice des Mines a reçu
 ayant été informée par son directeur de la
 le Ministre de Beauvais de la disposition testamentaire
 de ~~son~~ ~~frère~~ ~~de~~ ~~Melroy~~ par laquelle ^{elle} ~~est~~
 Melroy a légué à l'Etat pour son legs
 au profit de Beauvais, un ponton en bois
 pour Beauvais, j'ai l'honneur de vous faire de
 connaître bien ~~rapidement~~ faire remettre aux pontons
 de la présente à ce ponton qui se trouve
 avec les Mines comme en outre testament
 de la défunte, afin qu'il puisse être mis
 aux usages de la Commission directrice chargée
 par le Ministre de ~~la~~ ~~faire~~ ~~à~~ ~~un~~ ~~fin~~
 l'objet d'un legs.

Bruxelles, le 2 Mai 1900. | 189

MINISTÈRE
DE
l'Agriculture et des Travaux publics.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N° 28912

Messieurs,



N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Le legs fait

M. Wauters, habitant 83, rue Souveraine, exécuteur testamentaire de feu Mad. Melsens, décédée le 16 mars dernier, me fait connaître que la défunte a légué à l'Etat, pour être déposé au musée de Bruxelles, le portrait à l'huile, peint par Navez, de madame Melsens, née Henriette Hamoir, mère de feu L.H. Fréd. Melsens.

Je vous saurais gré de vouloir bien me faire connaître le sentiment de votre commission au sujet de l'acceptation de ce legs.

Agréez, messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre,

A la commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture ,

Bruxelles.